

SERVICE UNIVERSEL: obligations et exigences

Sommaire

- les organes de gouvernance du SU
- stratégie : Programmes et plans d'actions
- Mise en œuvre: quelques projets réalisés

Concept d'accès universel et de service universel

- **Accès universel**: la possibilité pour chacun d'avoir accès à des installations et services de communications mis à la disposition du public.
- Ce concept est intimement lié à celui de service universel et les deux sont souvent considérés indifféremment.
- **Le service universel** renvoie à l'idée d'offrir un service aux individus ou aux ménages
- l'accès universel reflète davantage le fait de fournir un accès à des communautés.
- Le service universel est de son côté plus orienté vers la promotion et le maintien de la connectivité universelle de tous les foyers aux installations et services de réseau public de qualité et à des prix abordables

- 
- La Loi n°061-2008/AN du 27 novembre 2008 portant réglementation générale des réseaux et services de communications électroniques au Burkina Faso **élargit le périmètre de ces services à tous ceux concourant à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et met l'accent sur l'interconnectivité «large bande» et l'accès à l'Internet et aux services haut débit**



Les modalités de mise en œuvre de l'accès et du service universel des communications électroniques ont été précisées par le décret n°2011-093/PRES/PM/MTIC/MEF du 28 février 2011.

Les organes de gouvernance du SU

✓ **Le Conseil du SU:** Valide tout projet, identifié dans le cadre de la stratégie, avant sa mise en œuvre. Composé de

- La primature, les ministères en charge de l'économie numérique, de l'agriculture, des enseignements, de la sécurité, l'administration du territoire, santé.
- Les opérateurs: observateurs;

Le régulateur: assure le secrétariat

- 
- ✓ **L'Autorité de régulation** : assure la gestion du fond du SU et met en œuvre les projets ;

La stratégie de développement de l'accès et du service universels est déclinée en programmes qui sont traduits en actions puis en activités.

La stratégie comporte

- quatre (04) programmes;
- dix sept (18) actions;

Programmes et plan d'actions

PLAN 2017-2021 DE DEVELOPPEMENT DE L'ACCES UNIVERSEL AU BURKINA FASO

PROGRAMMES DEDIES

Etendre la couverture des réseaux et augmenter la connectivité large bande

Couverture des zones blanches

Couverture en réseaux de données (20% des zones d'ombre)

Backbone national (interconnexion des 45 chefs lieu de province)

Connectivité haut débit (chefs lieu des 350 départements)

Accès aux systèmes d'urgence

Favoriser l'accès public aux réseaux et promouvoir l'usage des TIC

Accès de tous les villages + 500 à un téléphone public

Au moins un centre communautaire dans chaque département

Equiper en large bande des bureaux de poste

Classes informatiques/Internet dans les écoles

Montage de plans d'affaires / Développement d'applications sectorielles et de contenus locaux

Développer des offres à destination des populations défavorisées

Développement d'offres aux personnes handicapées

Tarif sociaux

Accès aux soins pour tous

GOVERNANCE

Améliorer l'efficacité et la soutenabilité des projets

Renforcement de la structure chargée du SU

Formulation des projets en privilégiant la participation d'une large palette d'investisseurs

Suivi et mesure d'impact socio-économique des projets

Bonnes pratiques et retours d'enseignements sur projets

Système de gestion des risques

Quelques projets mis en œuvre/ en cours

- Réalisation d'études d'impact environnementales pour la construction du backbone national;
- Réalisation d'une étude pour déterminer les zones blanches;
 - 1182 localités avec une population de 1 786 898
- Couverture d'un ensemble de village dans la région du sahel au nord du Burkina après mise en concurrence des opérateurs, par un opérateur;

- 
- production de contenus de vulgarisation audio et vidéo pour le monde rural au profit des agriculteurs; **parties prenantes: MAH, CNRST/INERA, DGTIC, ANPTIC, ARCEP;**
 - L'interconnexion de 06 universités publics et leur connectivités en large bande;
 - La connexion en VSAT des centres de santé éloignés au systèmes centrale de collecte des statistiques (exple: prévention et ou prise en charge des épidémies);



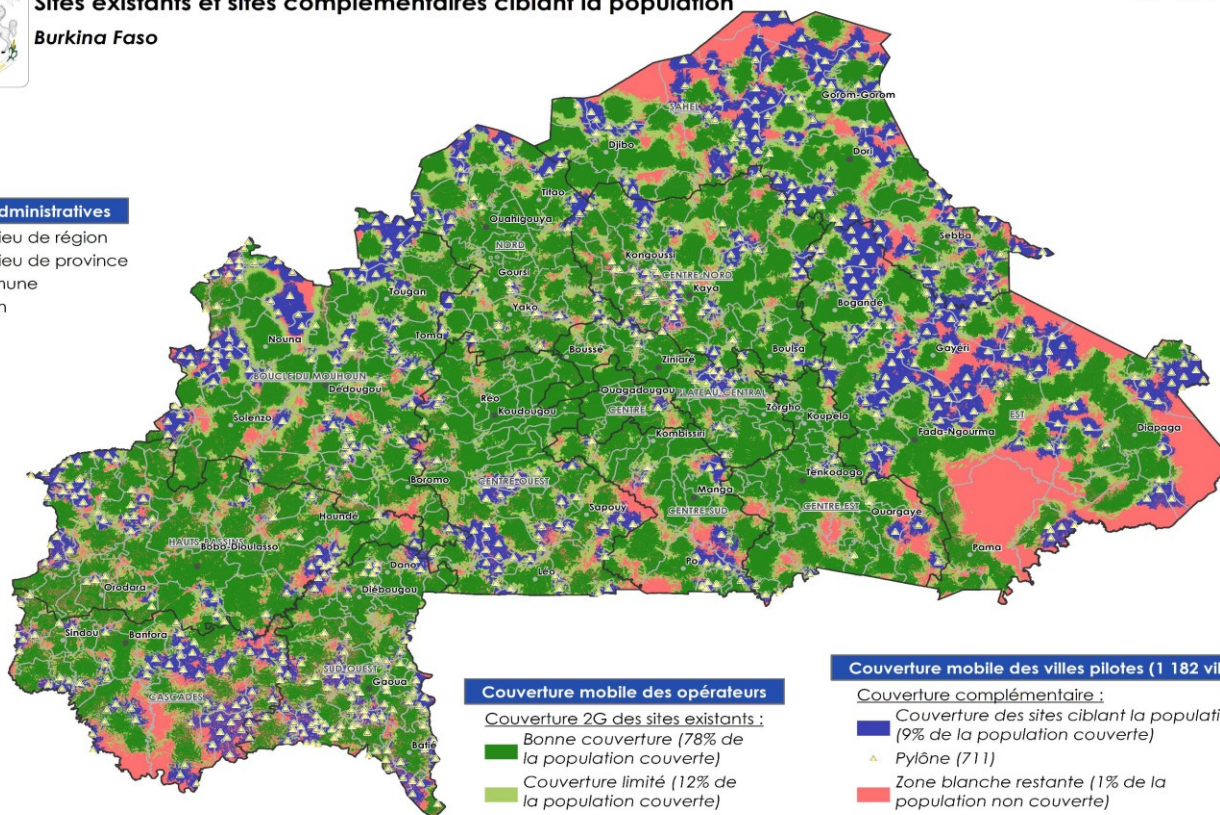
Simulation de couverture 2G 900 MHz **Sites existants et sites complémentaires ciblant la population** **Burkina Faso**

TACTIS



Limites administratives

- Chef lieu de région
- Chef lieu de province
- Commune
- Région



Couverture mobile des opérateurs

Couverture 2G des sites existants :

- Bonne couverture (78% de la population couverte)
- Couverture limitée (12% de la population couverte)

Couverture mobile des villes pilotes (1 182 villes)

Couverture complémentaire :

- Couverture des sites ciblant la population (9% de la population couverte)
- ▲ Pylône (711)
- Zone blanche restante (1% de la population non couverte)

➤ **Démarche pour la mise en œuvre:**

- Validation des projets par le CSU;
- Mise en œuvre par ARCEP et le bénéficiaire, autres parties prenantes (ANPTIC, Ministère économie numérique, etc.)
- choix du prestataire (TDR, concurrence);
- Suivi d'exécution;
- réception



Difficultés:

- Modification des projets en cours par les bénéficiaires;
- Incompréhensions sur l'utilisation du fond du SU (procédure d'engagement du fond, projets non éligibles etc.);
- Insuffisance des ressources du fond.



Merci pour votre attention